

## À lire ...

✚ **Patinoire extérieure**

✚ **Piste de ski de fond et de raquette**

✚ **Avis public :**  
• Séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023  
• Adoption de règlement

✚ **Informations municipales**

✚ **Certificat épargne-études pour les nouveau-nés 2022 de Scotstown et Hampden**

\*\*\*\*\*

**Prochaine séance du conseil municipal**  
**6 décembre 2022**

**Les séances du conseil sont publiques et les mesures sanitaires doivent être respectées**

\*\*\*\*\*

**Pour contacter la Ville de Scotstown :**  
**par courriel :**  
[ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)  
**ou par téléphone en composant le**  
**819-560- 8433**

### Patinoire extérieure

La saison hivernale est à nos portes et le conseil municipal est heureux de vous annoncer la préparation et l'aménagement de la patinoire à un nouvel emplacement.

La patinoire sera située sur le terrain municipal près du bâtiment occupé par l'organisme La Relève du Haut-Saint-François.

Un local chauffé sera aménagé pour vous permettre de chauffer vos patins et vous réchauffer.

Ce projet est à l'étude depuis longtemps et ceci permettra de regrouper d'autres aménagements sportifs dans ce secteur au cours des prochaines années.

Si vous êtes intéressés à faire l'entretien de la patinoire, contacter le bureau municipal.



### Piste de ski de fond et de raquette

Une piste de ski de fond et de raquette sera à nouveau aménagée sur la piste cyclable du Marécage des Scots au cours des prochaines semaines.

Dès l'ouverture de la piste au mois de décembre et l'arrivée de la neige, la préparation de la piste sera débutée.

Des informations supplémentaires seront diffusées au cours des prochaines semaines.



Crédit photo : Charles Chrétien



## VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest

Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434

Courriel: [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

### AVIS PUBLICS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

**Avis public** est par la présente donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2022, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

❖ **RÈGLEMENT NUMÉRO 506-22 - Règlement relatif à la gestion contractuelle et abroge le règlement 488-21**

Les règlements et les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal

Donné à Scotstown, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Monique Polard  
Directrice générale

\*\*\*\*\*

### AVIS PUBLICS SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, qu'une séance extraordinaire se tiendra **mardi, le 6 décembre 2022 à 18 h 30**.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023
4. Programme triennal d'immobilisations 2023 – 2024 - 2025
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Scotstown, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Monique Polard  
Directrice générale

## Certificat épargne-études pour les nouveau-nés 2022 de Scotstown et Hampden

Inscription pour le tirage du certificat épargne-études  
Nouveau-né 2022  
Régime enregistré d'épargne études (REEE)



Inscription d'ici le 28 février 2023

Les parents des bébés nés en 2022 ont jusqu'au 28 février 2023 pour inscrire leur enfant pour le tirage au sort du certificat épargne études qui sera remis à un nouveau-né, d'une valeur de 1 000 \$. À la suite de la fin des inscriptions, une date sera fixée pour procéder à la remise de la bourse.

Cette bourse est offerte grâce à la générosité d'un don anonyme au montant de 500 \$ et les sommes additionnelles de 250 \$ par la Municipalité du Canton de Hampden et de 250 \$ par la Ville de Scotstown pour un total de 1 000\$.

Les inscriptions se font au bureau municipal, aux heures d'ouverture, ou par courriel :  
Municipalité du Canton de Hampden : [muni.hampden@hsfqc.ca](mailto:muni.hampden@hsfqc.ca)  
Ville de Scotstown : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

\*\*\*\*\*

### **IMPORTANT**

#### **Le stationnement de nuit est interdit à partir du 15 novembre**

La Ville de Scotstown avise la population qu'à partir du 15 novembre, il sera strictement interdit de stationner un véhicule sur un chemin public de la ville comme le prévoit le règlement municipal 396-12, et ce, de minuit à 7 heures le matin.

Information importante : L'automobiliste qui stationne son véhicule dans son entrée privée, mais trop près de la rue, risque de le voir enfoui sous la neige laissée par le renvoi du chasse-neige; le véhicule pourrait alors être endommagé et, si tel était le cas, la Municipalité ne pourrait être tenue responsable des dommages.



\*\*\*\*\*

#### **RECHERCHE D'UN RESPONSABLE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE**

La Ville de Scotstown est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire par contrat pour la saison d'hiver 2022-2023. Ce poste est sous la supervision de la directrice générale et/ou conseil municipal de la Ville de Scotstown.

##### **Description de tâches**

- Préparer et entretenir la patinoire approximativement du 18 décembre 2022 au 11 mars 2023 ou selon les conditions climatiques : ouverture, déneigement, arrosage, réparations mineures, etc.;
- Ouvrir le local aux heures d'ouverture de la patinoire et faire une inspection pour vérifier que les gens peuvent avoir accès en sécurité, rapporter au bureau municipal tous bris;
- Entretien mineur des équipements : souffleuse, pelles, etc.

**Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 décembre 2022 à 12 h :**

Ville de Scotstown – Offre emploi : **Responsable de la patinoire**

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

[ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

Téléphone : 819 560-8433, poste 7

Télécopieur : 819 560-8434



Les Loisirs Hampden-Scotstown



# CALENDRIER DE L'AVENT GÉANT

## ÉDITION 2022

À VOS DECORATIONS ET EN ROUTE POUR LA NOUVELLE ÉDITION DU  
CALENDRIER DE L'AVENT GEANT DE SCOTSTOWN ET HAMPDEN POUR  
UNE NOUVELLE ÉDITION.

Le comité des Loisirs est à la recherche de 23 foyers, entreprises ou autres habitations à Scotstown ou Hampden, souhaitant décorer une fenêtre, un balcon, un jardin avec un numéro du calendrier de l'Avent et l'illuminer dès 18h00 depuis le jour qui leur sera attribué jusqu'au 24 décembre 2022, dans le but d'offrir une balade de Noël illuminée ouverte à tous promeneurs et habitants de nos deux municipalités.

*Les décorations sont au choix des participants, laissez parler votre créativité !!!  
Vous pouvez également (sans obligation) prendre l'initiative d'offrir des friandises ou autres chocolats chauds le jour de votre illumination aux passants qui viendront admirer vos créations.*

**Nouveauté cette année :** pour les citoyens habitants une maison plus isolée qui préfèrent préparer leurs décorations aux yeux de tous, un espace vous sera réservé à l'Hôtel de Ville de Scotstown (fenêtres), ou au Parc Walter MacKenzie (sous l'abri de bois) pour y mettre vos propres décorations dans un lieu commun (aucun matériel ne sera fourni).

Les seules règles à respecter seront **d'illuminer vos décorations dès 18h00 depuis le jour qui vous sera attribué** jusqu'au 24 décembre 2022 et que **le chiffre du jour attribué soit mis en avant.**

Le comité des Loisirs attend vos inscriptions d'ici le 20 novembre 2022 via notre Messenger sur la page Facebook des Loisirs, ou par courriel [loisirs\\_hampden@hsfqc.ca](mailto:loisirs_hampden@hsfqc.ca) ou simplement en vous annonçant à l'un des membres du comité en indiquant vos nom, prénom, adresse ainsi que si vous désirez avoir un petit emplacement réservé dans les lieux communs (fenêtre ou abris de bois)

Premier arrivé, premier servi ! Le comité vous reviendra ensuite avec le numéro auquel votre décoration fera honneur.

*Alors faites vite car les places sont limitées ☺. Le comité des Loisirs se réjouit d'ores et déjà de découvrir vos décorations.*

